

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur général, Cher Monsieur l'ambassadeur Swing,

Mesdames et Messieurs,

Cette 100^{ème} session du Conseil célébrant le soixantième anniversaire de l'Organisation Internationale pour les Migrations nous permet, d'abord, de saluer, ensemble, les réalisations accomplies par l'organisation. Elle nous offre l'occasion, ensuite, de réfléchir à la manière d'accompagner l'OIM dans les réponses aux défis du temps présent. Elle nous permet, enfin, d'exprimer nos attentes face aux enjeux des temps à venir qu'il nous faudra affronter ensemble.

Les réalisations de l'OIM ces dernières années sont incontestables. Elles sont les acquis d'une organisation qui s'est employée à élargir son assise en accueillant, comme lors de cette session, de nouveaux membres, afin d'impliquer dans ses missions tous

les Etats concernés par la migration: qu'ils soient pays d'origine des migrants, pays de destination ou pays de transit.

L'OIM a su également développer ses implantations et se positionner, dans les projets qu'elle assume, pour prendre en compte les différents aspects de la migration et du parcours du migrant, ce qui est sans doute le trait caractéristique, la marque de fabrique de l'organisation.

Le chemin parcouru ces dernières années nous permet donc de réaffirmer l'utilité et la pertinence des missions de l'OIM parce que cette organisation a su s'adapter et se renouveler sans cesse, et ce, autant que possible, en dialoguant avec toutes les parties.

Ainsi tout au long de l'année 2011, l'OIM a voulu, autour du thème "*Des migrations dans l'intérêt de tous*", se pencher sur son histoire mais aussi réfléchir à son avenir, avec le souci constant de promouvoir le dialogue sur les migrations et de faire évoluer les débats selon les nouvelles réalités migratoires. C'est de cette réflexion que procède la présentation du nouveau Rapport sur les migrations dans le monde que vient de livrer l'OIM.

Mais cette année 2011 nous a rappelé aussi, de manière évidente, la capacité de l'OIM à répondre aux défis du temps présent et notamment aux situations d'urgence migratoire dans le champ des crises humanitaires. A cet titre, il nous faut souligner face aux défis majeurs de la crise en Lybie et à ses frontières la très grande réactivité et l'implication totale de l'OIM et de ses équipes, auxquelles il faut rendre hommage. Dans un environnement très instable et complexe, l'OIM a joué un rôle exemplaire en assurant l'évacuation de plus de 220 000 migrants vers nombre de pays du continent africain en particulier. Cette action remarquable dans son ampleur comme dans ses résultats a non seulement contribué à renforcer la crédibilité de l'organisation dans la gestion des situations d'urgence migratoire mais aussi concouru à éviter des crises en écho aux conséquences humanitaires d'une plus grande ampleur. Le lien opérationnel et de suivi assuré entre l'OIM et ses Etats membres les plus impliqués à ces côtés s'est avéré des plus précieux. Et pour ce qui est de la France nous avons particulièrement apprécié le professionnalisme et la disponibilité de nos interlocuteurs dans cette période.

La sécheresse dans la Corne de l'Afrique illustre également le rôle que peut jouer l'OIM en cas de déplacements massifs de population. Reconnaissant son expertise, la France a, du reste, soutenu ses

activités de transport des réfugiés entre la frontière somalienne et les camps de Dadaab au Kenya.

Cette session anniversaire nous permet aussi d'inviter l'OIM à se préparer aux défis à venir en continuant à s'adapter pour être utile à ses publics et à ses Etats membres. Il lui faudra à ce titre prendre en considération les préoccupations de tous les acteurs, et affronter lucidement, pour les concilier, des attentes parfois contradictoires.

Dans cette perspective, Pays d'accueil depuis longtemps, mais aussi de transit, la France souhaite agir, au sein de l'Union Européenne, pour promouvoir une "approche globale" des migrations tout à la fois lucide sur les réalités de flux migratoires aujourd'hui mais aussi réaliste quant aux capacités d'accueil de nos sociétés et consciente des situations parfois difficiles de nos marchés du travail et de nos économies respectives. Cette approche équilibrée, repose sur des piliers complémentaires et déterminants que sont la lutte contre les migrations irrégulières, la mise en œuvre concertée de la migration légale et la prise en compte effective des liens entre migration et développement.

Dans ce cadre, la France s'associe pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne et nous nous réjouissons de

la signature le 8 novembre dernier à Bruxelles d'un accord qui jette les bases d'une coopération renforcée entre l'Union Européenne et l'organisation internationale pour les migrations.

Délivrant chaque année 2 millions de visas, accueillant pour des longs séjours entre 180 000 et 200 000 personnes nouvelles chaque année, la France souhaite promouvoir une approche à la fois maîtrisée et concertée de la migration légale, à la mesure de ses propres capacités d'accueil et des perspectives réelles d'intégration des migrants dans la société d'accueil à travers notamment la pratique de sa langue et le respect de ses valeurs.

Monsieur le Président,

S'agissant des décisions que cette 100^{ème} session du Conseil doit prendre, je souhaite faire part de l'appréciation de la France à l'égard de la proposition de l'administration d'adopter pour 2012 un budget administratif en croissance nominale nulle. Alors que l'organisation poursuit ses efforts de réformes, elle a su se montrer à l'écoute des Etats membres, dont beaucoup de budgets nationaux sont actuellement soumis à une très forte contrainte.

Sur un plan bilatéral, enfin, je me réjouis des résultats de la visite du directeur général à Paris, au cours de laquelle il a été convenu d'intensifier la coopération entre l'OIM et les autorités françaises. La tenue de consultations bilatérales régulières permettra notamment de développer un dialogue approfondi sur les sujets d'intérêt commun: le savoir faire de l'OIM, les informations recueillies, les expériences accumulées sont, dans les différents domaines de la migration comme du retour des migrants, pour nous gage de possibilités fructueuses d'échanges si ce n'est de partenariats avec l'organisation.

Formant à mon tour le vœux qu'aux côtés de l'OIM nous sachions ensemble traiter les enjeux des migrations dans les années à venir.

Je vous remercie.